

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 17 juin 2024**

Convocation adressée le 11 juin 2024

Délibération publiée le 18 juin 2024

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

*L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de juin, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 11 avril 2024 par Monsieur Richard MARION, vice-président suppléant, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.*

**Présents :** Yves BEN ITAH ; Nadine GEORGEL ; Audrey HENOCQUE ; Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Corinne SUBAÏ ; Florence VERNEY-CARRON

**Absents excusés :** Tristan DEBRAY ; Luc SEGUIN ; Cédric VAN STYVENDAEL ;

**Absent(es) :** Samira BACHA-HIMEUR

**Procuration :** Cédric VAN STYVENDAEL à Audrey HENOCQUE  
Luc SEGUIN à Florence VERNEY-CARRON

Secrétaire : Stéphanie LEGER

**2024-28**

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT  
AVEC LA MJC DE LA DUCHERE**

**Rapporteur : Patrick ODIARD**

Parmi les objectifs du projet d'établissement figure la volonté de

- développer des projets qui s'engagent pour l'inclusion dans les quartiers prioritaires et vont vers les populations éloignées du conservatoire
- développer des partenariats avec les associations et les acteurs sociaux implantés sur le territoire
- repenser la proposition territoriale, organisationnelle et pédagogique des antennes, y relancer des activités partagées et collectives, réinvestir le lien aux quartiers.

Signataire de la Charte de coopération culturelle depuis sa première mise en œuvre, le conservatoire a initié depuis plusieurs années des actions éducatives, artistiques et culturelles dans le quartier de la Duchère, visant à consolider et développer l'accès à la culture et à la pratique musicale. Ce sont des objectifs et des actions qu'il partage avec la MJC de la Duchère et qui ont donné lieu à la signature d'une convention de partenariat.

Le comité syndical est invité à décider la poursuite de ce partenariat qui pourra prendre les formes suivantes :

- ateliers de pratique et de création musicale à destination des enfants, des adolescent.e.s et des adultes du territoire.
- échanges de pratique entre musicien.ne.s des deux établissements : temps de rencontre entre musicien.ne.s étudiant.e.s du Conservatoire de Lyon et musicien.ne.s des ateliers musique de la MJC .

- développement du lien entre l'Ecole des spectateurs de la MJC et le conservatoire avec la proposition de plusieurs sorties d'un groupe de spectateurs de la MJC au cours de la programmation du conservatoire (concerts définis conjointement)
- réservation de places dans la programmation des événements de la MJC pour des classes d'écoles du quartier de La Duchère et plus largement des quartiers de la politique de la ville (bas 9<sup>ème</sup>) engagées dans un projet d'éducation artistique et culturelle avec des intervenant.e.s en milieu scolaire (musicien.ne.s et/ou danseur-seuse.s) du Conservatoire de Lyon.

En raison des travaux qui vont fortement impacter le fonctionnement de la MJC au cours de la saison 2024/2025, il est également envisagé la mise à disposition de la MJC d'espaces au sein de l'antenne Balmont du conservatoire. Cette mise à disposition donnera lieu à une convention spécifique

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **décide** le renouvellement de la convention de partenariat avec la MJC de la Duchère pour une durée d'un an, soit l'année scolaire 2024/2025 ;

✓ **autorise** le président à signer ladite convention ainsi que ses éventuels avenants.

---

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président,

Patrick ODIARD